



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 1120238

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 5/11/2021 7H14 C:024861 I:29880
V/REF : 151749
V/Email reçu le Vendredi 05/11/2021 à 7H14

**CRISTAL HABITAT
LE CRISTAL
1, PLACE DU FORUM
73025 CHAMBERY CEDEX**

V/REF.IMM. 00031
IMMEUBLE : PIOCHET ABCDEFGH
CH DES TROLLES /CH DE ST OMBRE
ALLEE DES BRUYERES
73000 CHAMBERY

Voglans, le 20 Décembre 2021

Référence Marché: 2018031208-0000001

LOCALISATION : ALLEE N 111 DES BRUYERES - LOGEMENT DE MME DESCHAMPS AU 4EME
TEL 06 78438683 OU 09 53359506

MOTIF : INTERVENIR POUR REPRISE ETANCHEITE DE L EVACUATION EP DANS LA SDB
Donneur d'ordre : Mr JL. HOCHARD

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

LE 16/11/2021 A 15H30
LOGEMENT DE MME DESCHAMPS AU 4EME
CONSTAT DU TUYAU D EAU PLUVIALE EN FONTE DANS LE PLACARD DE LA SDB.
CONSTAT D'ABSENCE D'ETANCHEITE ENTRE LA SOUCHE EN PLOMB DE LA TERRASSE
ET LA FONTE DIAMETRE 75.
PLUS DE FUITE DEPUIS QUE LA TERRASSE A ETE REFAITE AU MOIS DE SEPTEMBRE.
RETOUR PREVU POUR TRAVAUX ETANCHEITE ENTRE LA FONTE ET LA SOUCHE DE
LA TERRASSE.
REPLI DU CHANTIER

LE 15/12/21 A 14H30
LOGEMENT DE MME DESCHAMPS AU 4EME
EN GAIN TECHNIQUE
DEPOSE DU TRONCON EP ET REMPLACEMENT PAR PVC DN 75
CONTROLE D'ETANCHEITE
NETTOYAGE REPLI CHANTIER

OBSERVATIONS : CV LCOMPTER EMAIL en CC le 20/12/21 à 13H50 o.brusson@cristal-habitat.f
CV LCOMPTER Email envoyé le 20/12/21 à 13H50 Mr JL. HOCHARD
CV LCOMPTER EMAIL en CC le 07/12/21 à 10H50 o.brusson@cristal-habitat.f
CV LCOMPTER Email envoyé le 07/12/21 à 10H50 Mr JL. HOCHARD

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie (poste à souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres, génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux règles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détrituts (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	RADIA18-Rech.Fuite réseaux le 16/11*	1	88,97	88,97
3,00	REGIE01-H(s) Intervention le 15/12*	2	39,77	119,31
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
2,00	Metre(s) de PVC dn 75	Prol 2	4,57	9,14
2,00	Manchon elastomere-070/075-73	2	37,81	75,62
TOTAL H.T.				293,04
T.V.A. a 10,00%				29,30
TOTAL T.T.C.En EURO				322,34

Valeur en votre règlement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 1120238

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*



Cristal Habitat

ENGAGÉ POUR VOS PROJETS

n°SIRET 747 020 345 00035 Code APE : 702A

Cristal Habitat
CS 72519
73025 CHAMBERY CEDEX .
AGENCE NORD • 04 79 71 88 44

RETROUVER NOS SERVICES SUR

cristal-habitat.fr

5111

7h12

Entreprise

Référence : 0201822
Téléphone : 04.79.52.08.82

OS ENTREPRISE 151749

SERVIMO SAVOIES

CHEMIN DES MARAIS
73420 VOGLANS

Demandeur

Locat. présent : MME DESCHAMPS MARIE LOUISE
Entré le : 16/12/1984
Téléphone : 09 53 35 95 06

Intervention

Etablie par JL.HOCHARD le : 04/11/2021
Date exécution prévue : 25/11/2021
Nature travaux : HDL ENTRETIEN COURANT
N° affaire : 1 282 806

Lieu d'intervention

MME DESCHAMPS MARIE LOUISE
111 ALLEE DES BRUYERES
73000 CHAMBERY

DESCHAMPS Refaire etancheite autour evacuation eaux pluvial du 04/11/2021

Travail	Désignation	Qté
PLOM100	REFAIRE ETANCHEITE AUTOUR TUYAU EVAC EP DANS SDB	1,00

Demande de travaux établie par JL.HOCHARD le 04/11/2021
A joindre obligatoirement sans agraffer à votre facture

Signature :

Lieux d'interventions

Adresse	Interlocuteur	Téléphone
01031-00003-00001-00058 H / Type 3 Et.04 Etage : 04 111 ALLEE DES BRUYERES 73000 CHAMBERY	MME DESCHAMPS MARIE LOUISE entré le 16/12/1984 Gardien : Nord MERCIER Laurent MERCIER Resp batiment : Nord HOCHARD JL.HOCHARD	Fixe : 09.53.35.95.06 Portable: 06.78.43.86.83
Information Amiante : Pas de diagnostic disponible		

N.B. : l'entreprise s'engage à prendre toutes les dispositions et informations nécessaires pour que les travaux demandés soient réalisés dans le respect des règles qui régissent la sécurité des biens et des personnes

Bon de contrôle 151749		
Entreprise/Fournisseur	Locataire	Travaux contrôlés par
Nom :	Nom :	
Date fin de travaux :		
Visa Entreprise :	Visa Locataire :	Visa :

Observations:

CRISTAL HABITAT

ATTESTATION SIMPLIFIÉE¹

① IDENTITÉ DU CLIENT OU DE SON REPRESENTANT

Je soussigné(e) :

Nom : Cristal Habitat

Adresse : CS 72519 73025 CHAMBERY CEDEX .

② NATURE DES LOCAUX

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue de ces travaux :

- ☐ maison ou immeuble individuel ☒ immeuble collectif ☐ appartement individuel
☐ autre (précisez la nature du local à usage d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de (.....) millièmes de l'immeuble
☐ un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse² 111 ALLEE DES BRUYERES 73000 CHAMBERY

dont je suis : ☒ propriétaire ☐ locataire ☐ autre (précisez votre qualité) :

③ NATURE DES TRAVAUX

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation, les travaux :

- ☒ n'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement).
☒ n'affectent pas plus de cinq des six éléments de second œuvre suivants :
Cochez, les cases correspondant aux éléments affectés : ☐ planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ huisseries extérieures ☐ cloisons intérieures ☐ installations sanitaires et de plomberie ☐ installations électriques ☐ système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB : tous autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit.

☒ n'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher de la construction existante supérieure à 10 %

☒ ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction.

☐ J'atteste que les travaux ont la nature de travaux d'amélioration de la qualité énergétique portant sur la fourniture, la pose, l'installation ou l'entretien des matériaux, appareils et équipements mentionnés au 1 de l'article 200 quater du code général des impôts (CGI) et respectant les caractéristiques techniques et les critères de performances minimales fixés par l'article 18 bis de l'annexe IV au CGI dans sa rédaction issue de l'arrêté du 29 décembre 2013.

☐ J'atteste que les travaux ont la nature de travaux induits indissociablement liés à des travaux d'amélioration de la qualité énergétique soumis au taux de TVA de 5,5 %

④ CONSERVATION DE L'ATTESTATION ET DES PIÈCES JUSTIFICATIVES

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de la TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 20 % ou 10 %) et le montant de la TVA effectivement payé, TVA au taux de :

- 10 % pour les travaux d'amélioration, de transformation, d'aménagement et d'entretien portant sur des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans ;
- 5,5 % pour les travaux d'amélioration de la qualité énergétique des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans ainsi que sur les travaux induits qui leur sont indissociablement liés.

Fait à Chambéry le 04/11/2021

Signature du client ou de son représentant :

Le Directeur Général,
Nicolas GIGOT



¹ Pour remplir cette attestation, cochez les cases correspondant à votre situation et complétez les rubriques en pointillés. Vous pouvez vous aider de la notice explicative.

² Si différente de l'adresse indiquée dans le cadre ①.